



7.10
ARR_0016_2025

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

NOMINATION RÉGISSEUR SUPPLÉANT - RÉGIE DE RECETTE - PISCINE LES 3 ÎLETS - SANDRINE COUTURE

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.1617-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté en date du 27 janvier 2017 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des entrées de la Piscine et des activités développées par la Piscine ;

VU la délibération en date du 18 janvier 2017 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux.

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 07-07-2025.

ARRÊTE

Article 1 : Mme COUTURE Sandrine née le 24-10-1969 domiciliée 9 Bd Pasteur 27680 Quillebeuf sur Seine est nommée mandataire de la régie de recette pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de Mr Denis BOQUET avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

Article 2 : le mandataire ne doit pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérées dans l'acte constitutif de la régie sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Codes Pénal ; il doit les encaisser selon les modes de recouvrements prévus par l'acte constitutif de la régie.

Régisseur titulaire

Denis BOCQUET

Régisseur suppléant

Laury TAMA

Régisseur suppléant

Sandrine COUTURE

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

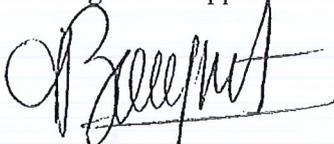
Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le 31/07/2025

ID : 027-200065787-20250723-ARR_0016_2025-AR



Régisseur suppléant


Hélène BOCQUET

Régisseur suppléant


Corentin PINE

Régisseur suppléant

Edith MEULAN

Fait à Pont-Audemer, le 23 juillet 2025

Le Président

Francis COUREL



